

L'éthique du documentaire (dialogue fictif)

Martin Girard

Number 129, April 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50725ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Girard, M. (1987). L'éthique du documentaire (dialogue fictif). *Séquences*, (129), 53-53.

L'ÉTHIQUE DU DOCUMENTAIRE

(dialogue fictif)

Martin Girard

Au cours des *Rendez-vous du cinéma québécois*, un débat a permis de s'interroger sur l'éthique du documentaire. Très tôt, les réflexions sont venues de la salle et chacun y allait de ses commentaires. Ce sont ces propos qu'a saisis notre collaborateur, propos qu'il rend dans un dialogue qui frôle la fiction.

L'un — Lors des *Rendez-vous du cinéma québécois*, un débat a été organisé sur le thème de l'éthique du documentaire. Sais-tu pourquoi il portait sur le documentaire et non la fiction?

L'autre — Premièrement, je suppose, parce que le documentaire est un genre privilégié au Québec. Ensuite parce que c'est important de se poser cette question à propos de ce genre. Dans le documentaire, on dit aux spectateurs: voilà la vérité. Dans ce sens, c'est un genre plus compromettant, qui demande plus de contrôle. Le mensonge est inacceptable dans un documentaire, alors qu'il est la nature même de la fiction.

— Ce n'est pas si simple! Je crois qu'un message politiquement incorrect est aussi indéfendable en fiction qu'en documentaire. Ensuite, je crois qu'il est utopique de croire que la vérité appartient au documentaire et le mensonge à la fiction. C'est un peu idiot.

— Merci, c'est gentil. En fait, ce que je voulais dire c'est que, par définition, les spectateurs ont tendance à croire ce que disent les documentaires. Alors il y a là un élément de manipulation qui peut être dangereux.

— Bon, laissons tomber la fiction, même si je persiste à croire qu'il y a manipulation dans tous les genres. Ceci dit, il ne faut pas oublier que le documentaire est une oeuvre de construction, de mises en images, de représentations... comme la fiction!

— Oui, je sais, mais pour le spectateur le documentaire représente une certaine forme d'objectivité.

— C'est pour cela que le spectateur doit être sur ses gardes et ne rien prendre pour acquis. Au fond, il doit aborder le documentaire comme il aborde la fiction.

— Bon, alors l'éthique dans tout ça?

— L'éthique du documentaire est la même que pour n'importe quel autre médium de communication. C'est avant tout la tâche ou la responsabilité de l'auteur. Si le documentariste est honnête, alors il a sa propre éthique et son film devrait en être le résultat.

— Qu'en est-il de l'éthique à l'égard des gens qui participent au documentaire?

— C'est toujours délicat, mais je suppose qu'il y a là une question de dialogue et d'échange. De respect aussi à l'égard des gens qu'un documentariste choisit pour participer à son film. Je suppose qu'il doit mettre les choses au clair avec eux.

— Ils prennent un risque de toute façon. C'est le prix à payer. Mais si tu es un documentariste et que tu veux faire un film sur, disons, Marcos avec la participation de celui-ci, mais avec l'idée de le dénoncer comme dictateur, alors tu dois lui raconter des histoires...

— C'est là justement qu'intervient la responsabilité du documentariste. S'il juge politiquement correct de tromper un homme pour dénoncer une injustice, alors il doit le faire. Mais il faut que le spectateur soit mis dans le coup afin qu'il puisse comprendre les mécanismes qui régissent la démarche de l'auteur. La tromperie ne devrait pas s'effectuer sur le dos des spectateurs.

— Mais il peut y avoir des exceptions.

— Alors ça risque de devenir de la propagande mensongère. Ça peut devenir très malhonnête.

— Alors le documentariste a une responsabilité absolue envers le spectateur, mais pas envers les participants?

— Un bon documentariste ne devrait pas avoir à tricher pour dire ce qu'il veut dire. Si son message est fondé sur des faits, alors pourquoi devrait-il les manipuler ou en inventer?

Dans toute cette histoire de vérité et de mensonge, je crois qu'il faut tenir compte du fait que notre vie à tous est une forme de fiction et qu'elle contient une large part de mensonge. Moi, je crois que le documentaire, comme l'art en général, est une activité essentiellement subjective. Le documentariste a une responsabilité, c'est sûr, mais il faut tenir compte aussi de son besoin de créer. La vérité dans le documentaire n'est pas une affaire de respect envers la réalité. Il faut simplement que les choses soient claires.

— Oui, car après tout il n'y a pas qu'une seule vérité. Mais pour revenir à l'éthique du documentaire en tant que tel, quel est le rôle du producteur?

— Il est là pour donner l'argent. C'est son rôle et ça ne devrait pas être autre chose, à moins qu'il y ait une collaboration consentante entre lui et l'auteur. Je ne crois pas que l'auteur ait vraiment autre chose à rendre au producteur que le film lui-même. Si l'argent est mal dépensé, alors c'est le problème du producteur. C'est lui qui doit voir à ses affaires.

— Tu exagères quand même. L'auteur a une responsabilité à ce niveau, sans cela le producteur doit être sur ses talons constamment. Et les critiques dans tout ça?

— Oui?

— Les critiques! Ils ont quand même un rôle à jouer eux aussi dans l'éthique du documentaire.

— Sans doute, mais il n'est pas différent de celui des spectateurs. Ils doivent être à la fois réceptifs et vigilants. C'est leur métier. En fait, ils devraient s'arranger pour obtenir beaucoup d'informations sur le sujet du documentaire dont ils doivent parler. Car c'est le problème majeur que rencontrent les spectateurs en général: le manque d'information. Si tu vois un documentaire et que celui-ci est la première source de documentation sur un sujet auquel tu as accès, eh bien! tu as forcément tendance à tout prendre pour du cash. C'est un peu normal. Le rôle du critique est de remettre les choses dans une bonne perspective si c'est nécessaire.

— Bon, devrait-il oui ou non y avoir une éthique du documentaire?

— Moi, je dis à chacun de juger, cas par cas. Si une oeuvre est honnête, on le saura. Si elle est trompeuse pour de mauvaises raisons, on le saura aussi. Sinon, c'est dommage. Le documentaire, c'est du cinéma. Le cinéma est réel mais ce n'est pas la réalité.

— C'est pas très profond tout ça.

— Non, je sais. Tout ça c'est compliqué et simple à la fois. La vérité n'appartient à personne.

— Tu deviens morose. Viens, on va aller voir un film.

— Bon d'accord. Un film de fiction.